



Étaient présents :

Secrétaire :

Étaient absents :

Procurations de vote :

OBJET :

Délibération n° 007314

EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Publié le : 21/11/2023

Séance du 06 novembre 2023

Le Conseil Municipal, convoqué le 30 octobre 2023, s'est réuni à l'hôtel de Ville de Besançon

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY (jusqu'à la question n°25 incluse), Mme Anne BENEDETTO, M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, M. Sébastien COUDRY (à partir de la question n°4), M. Philippe CREMER, M. Laurent CROIZIER (jusqu'à la question n°25 incluse), M. Benoît CYPRIANI, Mme Karine DENIS-LAMIT (jusqu'à la question n°25 incluse), M. Cyril DEVESEA, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT (jusqu'à la question n°25 incluse), Mme Lorine GAGLIOLO, M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE, Mme Valérie HALLER, M. Damien HUGUET, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Marie LAMBERT (jusqu'à la question n°25 incluse), M. Aurélien LAROPPE (jusqu'à la question n°18 incluse), Mme Myriam LEMERCIER (jusqu'à la question n°25 incluse), M. Christophe LIME, Mme Agnès MARTIN, M. Saïd MECHAI (jusqu'à la question n°25 incluse), Mme Carine MICHEL, Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Laurence MULOT (jusqu'à la question n°25 incluse), M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Jean-Hugues ROUX (à partir de la question n°4), Mme Juliette SORLIN (à partir de la question n°6), M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Christine WERTHE (jusqu'à la question n°25 incluse), Mme Marie ZEHAF.

M. Nathan SOURISSEAU

Mme Julie CHETTOUH, Mme Sadia GHARET, M. Pierre-Charles HENRY, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Claude VARET

Mme Julie CHETTOUH donne pouvoir à Mme Frédérique BAEHR, M. Sébastien COUDRY donne pouvoir à M. Yannick POUJET (jusqu'à la question n°3 incluse), Mme Sadia GHARET donne pouvoir à M. Christophe LIME, M. Pierre-Charles HENRY donne pouvoir à Christine WERTHE, M. Aurélien LAROPPE donne pouvoir à Mme Françoise PRESSE (à partir de la question n°19), M. Jamal-Eddine LOUHKIAR donne pouvoir à Mme Anne VIGNOT, M. Jean-Hugues ROUX donne pouvoir à Mme Carine MICHEL (jusqu'à la question n°3 incluse), Mme Juliette SORLIN donne pouvoir à Mme Marie ZEHAF (jusqu'à la question n°5 incluse), Mme Claude VARET donne pouvoir à M. Ludovic FAGAUT

2 - Délégation du Conseil Municipal accordée à Mme la Maire pour accomplir certains actes de gestion courante - Bilan des décisions prises

Délégation du Conseil Municipal accordée à Mme la Maire pour accomplir certains actes de gestion courante - Bilan des décisions prises

Rapporteur : Mme Anne VIGNOT, Maire

Résumé :

Conformément aux articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal a donné délégation à Mme la Maire pour accomplir différents actes de gestion courante. La présente délibération a pour objet d'informer le Conseil Municipal des décisions prises par Mme la Maire dans le cadre de ses attributions déléguées.

I. Décisions prises en matière financière

Citadelle - DIV.23.00.D8 en date du 15/09/2023 - Demande de subvention auprès de la DRAC pour la restauration et la mise en valeur du moulin de la Citadelle - Direction Régionale des Affaires Culturelles pour un montant de 40 800 €

Finances - FIN.23.00.D20 en date du 08/09/2023 - Demande de subvention auprès du Département du Doubs - Récupération des eaux de la piscine Mallarmé pour l'arrosage du complexe sportif Léo-Lagrange - Département du Doubs pour un montant de 120 000 €

Finances - FIN.23.00.D22 en date du 21/09/2023 - Demande de subvention auprès de la CAF - Ecole Viotte - rénovation de locaux d'accueil périscolaire - Caisse d'Allocations Familiales du Doubs pour un montant de 140 000 €

II. Conventions de location nouvelles et renouvellements

RUE LABROUSTE : Convention de mise à disposition d'une partie de la parcelle communale cadastrée BV 101 au profit de Monsieur Guyot-Jeannin, moyennant une redevance annuelle de 30€. (Date d'effet de la convention : 01/11/2022)

28 RUE FONTAINE ECU : Convention de mise à disposition de locaux situés au 28 rue Fontaine Ecu à Besançon, au profit de l'Office Central de la Coopération à l'Ecole du Doubs. (OCCE du Doubs). Loyer annuel de 360€. (Date d'effet de la convention du 16/07/2023 au 31 août 2024)

1 RUE BERLIOZ : Convention de mise à disposition de locaux situés au 1 rue Berlioz à Besançon, au profit de l'Association Centre Technique Régional de la Consommation de Franche-Comté. (CTRC-FC). Loyer annuel de 360€. (Date d'effet de la convention du 21/06/2023 au 31 décembre 2023)

14 RUE VIOLET : Convention de mise à disposition de locaux d'une surface de 314.75m², au profit de la Ligue de l'enseignement, moyennant un loyer annuel de 2771.06€. (Date d'effet de la convention : 01/01/2023)

99 CHEMIN DU FORT DE PLANOISE : Convention de mise à disposition du Fort de Planoise au profit de la Direction départementale de la sécurité publique du Doubs dans le cadre d'entraînement. Gratuité totale. (Date d'effet de la convention : 12/07/2023)

8-10 CHEMIN DES PRÉS DE VAUX : Convention de mise à disposition d'un box de 32m² au sein du hangar ex-Superfos au profit de l'association « Fléchir le vide en avant ». Gratuité totale. (Date d'effet de la convention : du 01/06/2023 au 31/12/2023)

RUE DU BOUGNEY : Convention de mise à disposition temporaire de locaux au profit de Marie FOLLEA. Charges mensuelles de 60€.
(Date d'effet de la convention : 11/07/2023 au 10/07/2025).

115 RUE BATTANT : Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'association Le Cercle, moyennant un loyer annuel de 360€.
(Date d'effet de la convention : 01/08/2023 au 31/12/2023)

PLACE DE L'EUROPE / AVENUE DU PARC : Convention de mise à disposition temporaire de locaux au profit de l'association CEMEA. Charges annuelles de 1920 €.
(Date d'effet de la convention : 15/07/2023).

13 RUE DE LA BUTTE : Convention de mise à disposition d'un terrain et d'un bâtiment au profit de la Direction Régionale des Finances Publiques. Gratuité Totale.
(Date d'effet de la convention : 21/06/2023)

10 AVENUE DE CHARDONNET : Convention de mise à disposition de locaux au profit du Centre Dramatique National de Besançon et de Franche-Comté. Loyer annuel de 110.30€.
(Date d'effet de la convention : 01/01/2023 au 31/12/2023)

5 RUE RONCHAUX : Avenant de prolongation d'un local au profit de l'atelier de couture de l'EPCC Les Deux Scènes. Gratuité Totale.
(Date d'effet de la convention : 31 août 2023 au 31 décembre 2026)

3 AVENUE DROZ : Convention de mise à disposition de locaux au profit du Centre Dramatique National de Besançon et de Franche-Comté. Loyer annuel de 70 771.16€ HT.
(Date d'effet de la convention : 01/01/2023 au 31/12/2023)

4 RUE BOUGNEY : Avenant de prolongation d'un atelier au profit de l'association AVE. Gratuité Totale.
(Date d'effet de la convention : 1er septembre 2023 au 31 octobre 2023)

RUE DU BOUGNEY : Convention de mise à disposition temporaire de locaux au profit de Ivan CHAVAROCHE. Charges mensuelles de 75€.
(Date d'effet de la convention : 08/09/2023 au 07/09/2025).

III. Conventions – Mise à disposition de locaux

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX	Date de fin	Date signature convention	Date visa Prefecture
MAISON DE QUARTIER GRETTE-BUTTE			
Immeuble communal - 31 rue Brulard - Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'association Chœur en timbre	13/06/24	19/07/23	11/08/23
Immeuble communal - 31 rue Brulard - Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'association CLUB	30/06/24	19/07/23	11/08/23
Immeuble communal - 31 rue Brulard - Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'association Super Vache Bros	31/07/24	20/07/23	11/08/23
Immeuble communal - 31 rue Brulard - Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'association Dojo Franc-Comtois	13/06/24	19/07/23	21/08/23

IV. Marchés de travaux inférieurs au seuil de la procédure adaptée (5 382 000 € HT au 01/01/2022) et marchés de fournitures et services inférieurs à 300 000 € HT

Groupe scolaire Pierre et Marie Curie – maternelle, rénovation couverture tuiles

Titulaire : ANGELOT BERCHE – 25220 THISE

Montant : 99 602,74 € HT

Date de notification : 02/06/2023

Construction de serres botaniques et de locaux connexes au Jardin des Sciences

Lot 10 Electricité

Titulaire : INNOVELEC - 25000 BESANCON

Montant : 219 718,06 € HT

Date de notification : 10/08/2023

Fourniture de matériel de puériculture pour l'établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE)

Titulaire : AGL RENARD DISTRIBUTION – PRESTA BABY – 92140 CLAMART

Montant maximum : 30 000 € HT / 3 ans

Date de notification : 18/08/2023

Travaux de désamiantage pour la réhabilitation-extension de la crèche de Saint Ferjeux

Lot 1 Désamiantage

Titulaire : PBTP - 25870 DEVECEY

Montant : 34 320 € HT

Date de notification : 22/08/2023

Travaux de rénovation énergétique et réaménagement intérieur du groupe scolaire Jules Ferry : doublage / cloisonnage / faux plafond / peinture / menuiserie / parquet / agencement

Titulaire : AAG BATIMENT – 25720 BEURE

Montant : 252 478,35 € HT

Date de notification : 24/08/2023

Marché de maîtrise d'œuvre pour la rénovation énergétique de l'établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE) Battant

Titulaires : AAU LHOMME & NECTOUX - 25000 BESANCON (mandataire)

BET PICARD & VIALA - 25000 BESANCON

BARBOUSSAT ELECTRICITE ET INGENIERIE - 25000 BESANCON

Montant : 90 340,00 € HT

Date de notification : 24/08/2023

Travaux d'aménagement de locaux destinés aux activités nautiques et outdoor

Lot 11 Electricité

Titulaire : CHABERT ELECTRICITE – 25220 THISE

Montant : 123 000 € HT

Date de notification : 19/09/2023

Travaux d'aménagement des espaces verts, des espaces sportifs de plein air et des espaces de nature - Marché subséquent : Travaux de végétalisation de la place de la Révolution

Titulaires : ALBIZZIA ESPACES VERTS – 25170 RUFFEY LE CHATEAU (mandataire)

COLAS France – 25410 DANNEMARIE SUR CRETE

Montant : 514 951,62 € HT

Date de notification : 10/08/2023

Avenants aux marchés de fournitures et services inférieurs à 300 000 € HT / avenants aux marchés de travaux inférieurs au seuil de la procédure adaptée (5 382 000 € HT depuis le 01/01/2022) /avenants sans incidence financière ou inférieurs à 5 % aux marchés de fournitures et services supérieurs à 300 000 € HT ou aux marchés de travaux supérieurs au seuil de la procédure adaptée (5 382 000 € HT depuis le 01/01/2022) :

Missions d'ingénierie environnementale sur les sites de Grette, Brulard, Polygone et Planoise

Avenant 2 - Lot 1 : Etudes écologiques

Titulaire : ECR ENVIRONNEMENT CENTRE EST – 25220 ROCHE LEZ BEAUPRE

Objet de l'avenant : Changement de SIRET et prestations complémentaires

Montant initial du marché : 52 300 € HT

Montant de l'avenant : 5 860 € HT

Date de notification de l'avenant : 18/08/2023

Le Conseil Municipal prend acte de ce rapport.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans les deux mois suivant sa publicité.

Le Secrétaire de séance,

A blue ink signature consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

M. Nathan SOURISSEAU,
Conseiller Municipal Délégué

Pour extrait conforme,
La Maire,

A blue ink signature featuring a large, stylized 'A' followed by a horizontal line.

Anne VIGNOT